

RENTRÉE 2017 • N° 4

BOURGET MAG

BULLETIN MUNICIPAL DU BOURGET-DU-LAC



Travaux & Voirie : PAGE 06
Tunnel du Chat : avancée des travaux



Dossier : PAGE 07
Le projet Croix Verte



Interview : PAGE 08
Entretien de mi-mandat avec Marie-Pierre François



Dossier : PAGE 14
La rentrée 2017



SOMMAIRE

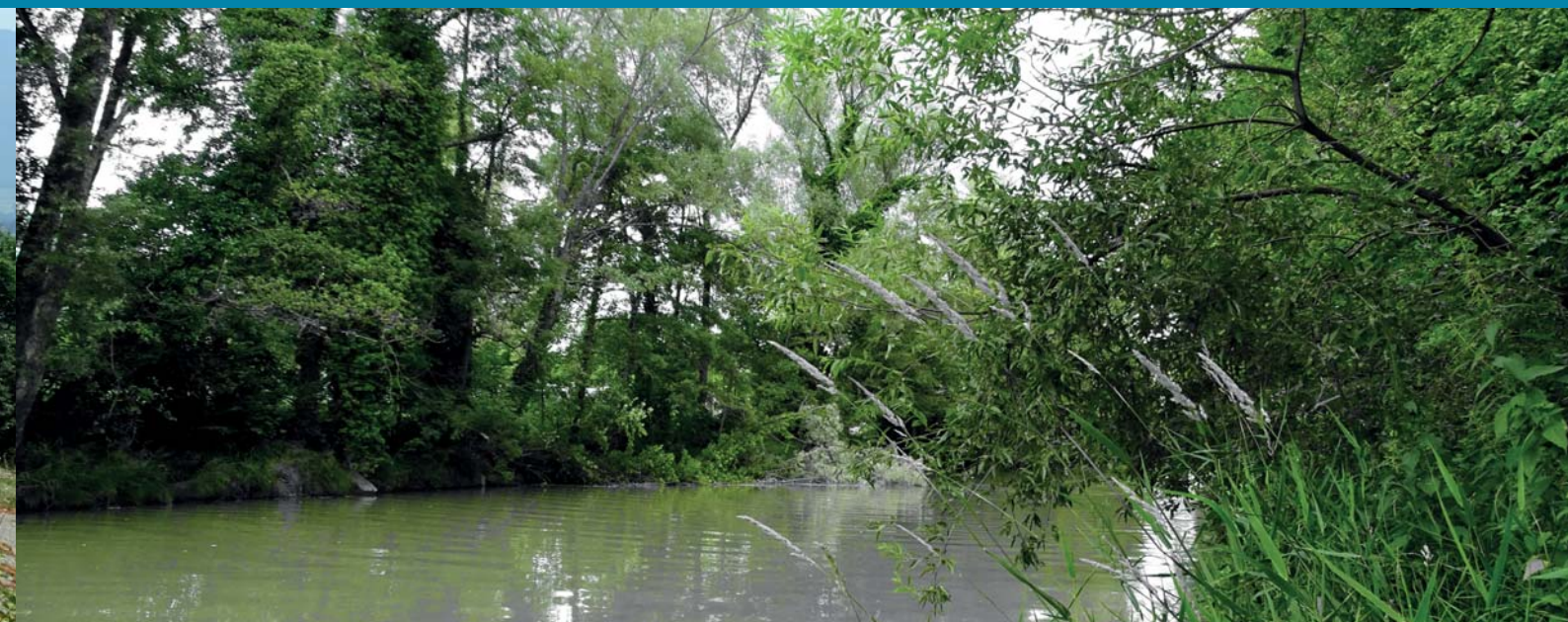
04	Travaux & voirie
06	Tunnel du Chat : avancée des travaux
08	Entretien de mi-mandat avec Marie-Pierre François, Maire du Bourget-du-Lac

12	Sécurité publique entretien avec le Major Thierry Lesage
14	Rentrée 2017
16	Vie scolaire et périscolaire
18	Vie culturelle saison culturelle 2017-2018

COMMUNE DU BOURGET-DU-LAC

Bourget Mag : Bulletin d'informations du Bourget-du-Lac
Directrice de la publication : Marie-Pierre FRANÇOIS
Rédaction : Conseil municipal, services municipaux,
service communication, associations.
Coordination / Réalisation : service communication
Photos : service communication, services municipaux,
associations, le Dauphiné Libéré, L'Essor Savoyard.
Impression : imprimerie GONNET
Tirage : 2900 exemplaires
Distribution : ALTHUS





- | | | | |
|----|---|----|--|
| 20 | Saison estivale 2017
retour sur un été
exceptionnel ! | 30 | Vie associative
zoom sur deux clubs bourg-
etains : H.B.C.B et l'E.S.B |
| 24 | Les rendez-vous | 32 | Infos pratiques |
| 26 | Service des sports
le bel été vitaminé | 34 | Agenda
demandez le programme ! |
| 28 | Ils (elles) ont fait l'actu !
Miss, sportifs, champions...
ils ont mis le Bourget à l'honneur | | |



TRAVAUX & VOIRIE



NICHOIRS À OISEAUX



Vous avez peut-être remarqué ces jolis petits nichoirs à oiseaux répartis dans les jardinières de la commune depuis le début de l'été ? Et bien ce sont les enfants , dans le cadre des TAP, qui les ont confectionnés en collaboration avec les différents services de la commune (périscolaire, bâtiments et espaces verts). Frédéric Blanc, le menuisier communal, a découpé toutes les parties nécessaires pour le montage des 20 nichoirs. Ceux-ci furent ensuite distribués, montés et décorés par

les petites mains, devenues expertes, des enfants. Le service des espaces verts s'est ensuite chargé de les répartir dans les différentes jardinières du Bourget-du-Lac. Bravo à tous les participants pour cette belle expérience à renouveler !!

INCENDIE DU YCBL : ET MAINTENANT L'AVENIR !

Suite à l'incendie du bâtiment accueillant le YCBL, une entreprise a procédé à la destruction des débris pour sécuriser les lieux avant le début de la saison touristique. En parallèle, un projet de reconstruction est en cours. Les services techniques travaillent sur la finalisation du cahier des charges nécessaire à la consultation d'un architecte. Le Conseil Municipal a délibéré le 11 juillet dernier pour autoriser Madame le Maire à déposer une autorisation d'urbanisme pour la reconstruction du bâtiment.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX BOULEVARD DU LAC



Mi-septembre des travaux auront lieu boulevard du lac (en amont du parking de Charpignat) pour enfouir le dernier tronçon de lignes aériennes sur ce secteur. Ces travaux contribueront à embellir le paysage et l'environnement du bord du lac. ■ coût prévisionnel des travaux : 40 100 € TTC dont 18 400 € subventionnés par le SDES (Syndicat Départemental d'Electricité de la Savoie).

AIRES DE JEUX

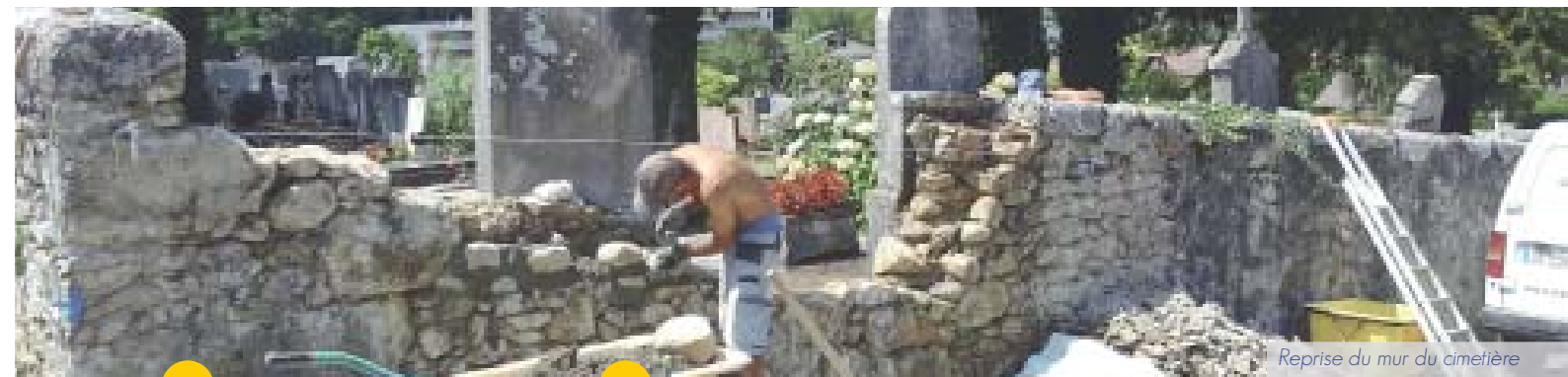
Un jeu de la Plage municipale et un autre au Prieuré ont été démontés suite à des non conformités. De nouveaux jeux seront installés au cours du 3^e trimestre de cette année. ■ coût des travaux : 20 000 € TTC dont (4867 € TTC pris en charge par Grand Lac pour la structure de la Plage municipale).



SUPPRESSION DES MATS PORTE DRAPEAUX

Suite à un sinistre survenu au début de l'été et au manque de visibilité des grands mats porte drapeaux situés sur le parvis de la mairie, il a été décidé de repositionner les drapeaux de la Savoie et de l'Europe à côté du drapeau français déjà présent sur le balcon Est de la mairie.





Reprise du mur du cimetière

EMBELLISSEMENT



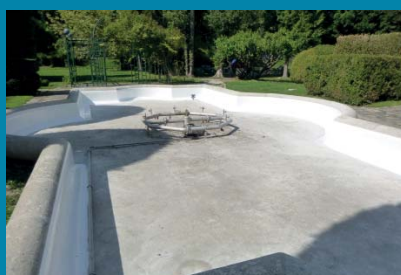
Au détour du sentier de la Leyse, face au chemin piéton menant au Château de Thomas II, vous pouvez découvrir depuis cet été une nouvelle fresque située dans le cheminement sous chaussée. Une œuvre réalisée par Antoine Barsé, graffeur, plasticien et animateur culturel, membre du collectif motterain de Lamaise.



► Point d'arrivée du sentier thématique "Aymon, passager du temps", l'ancien lavoir du Pailletet a été repeint pendant l'été.



FONTAINE DU PRIEURÉ



Suite à la remise en eau de la fontaine des jardins du Prieuré après hivernage en avril dernier, de gros problèmes de fuite sont apparus entraînant la perte totale de son eau en une nuit seulement. Les expertises menées ont fait apparaître un défaut d'étanchéité sur les côtés du bassin. Une entreprise a été missionnée mi-juillet pour réaliser les travaux de reprise de l'étanchéité. La fontaine a pu être remise en eau début août mais d'autres travaux devraient être entrepris en 2018 pour cette fois une reprise de l'étanchéité du fond du bassin.

■ coût des travaux : 8780 € TTC



MOBILIER URBAIN

► Dans le cadre du programme pluriannuel de remplacement des poubelles du bord du lac, 5 poubelles ont été remplacées cet été pour un coût total de 6580 € TTC).

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Période estivale oblige, de nombreux travaux routiers ont été réalisés pour renforcer la sécurité et le confort des usagers.

- centre de la Roche Saint Alban : réfection de parking (6280 € TTC)
- route des Cachouds : réfection d'enrobé, mur de soutènement de voirie (6840 € TTC)
- route des Grimailles (54 850 € TTC) et chemin de la Montagne (13 155 € TTC) : réfection d'enrobé ↓



- route des Timonières : élargissement de voirie et busage du fossé existant (30 000 € TTC)



- reprise du mur du Cimetière : (3093 € TTC)
- reprise du mur de l'école de la Cascade (4800 € TTC) ↓



TRAVAUX & VOIRIE



Marie-Pierre François lors de la visite de chantier

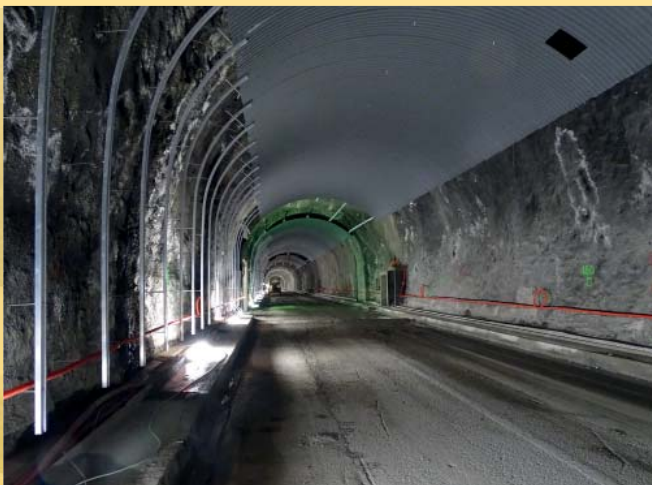
TUNNEL DU CHAT : AVANCÉE DES TRAVAUX

Le colossal chantier de mise aux normes du tunnel du Chat (40 millions d'euros dont 30 millions consacrés au génie civil et 10 millions aux équipements) se poursuit. Il est ressorti de la visite de chantier, organisée début juillet par le Conseil Départemental en présence des maires des différentes communes environnantes, que le chantier n'avait pas pris de retard.

Le bilan de l'avancée des travaux est plutôt positif :

- des tôles en aluminium ont déjà été posées sur les parois latérales et sous la voûte afin d'éviter les infiltrations d'eau et plaques de verglas en hiver
- création de sept niches de sécurité avec poste d'appel d'urgence + caméras et capteurs incendie sans oublier le nouveau système de ventilation et le remplacement de l'éclairage par un système LED plus performant.
- sur les 1500 mètres de longueur du tunnel, 4000 points d'information seront déployés pour permettre de surveiller la totalité de l'ouvrage de manière automatique (détection d'incendie, déclenchement de l'aspiration des fumées, repérage d'une voiture accidentée, d'un piéton sur la chaussée, etc.).

Autre point de satisfaction, la galerie de sécurité qui est quasiment achevée et qui permettra aux automobilistes accidentés de se réfugier, aux secours, piétons et cyclistes de circuler.



Mise en place des tôles d'aluminium sur les 1500 m de longueur



Achèvement de la galerie de sécurité du tunnel

90 ouvriers se relaient actuellement en 3x8 pour que tout soit achevé mi-novembre, date butoir marquant le début de la période hivernale et des possibles délicates conditions de circulation par le col du Chat.



Il reste encore 4 mois de travaux, restons prudents et rappelons encore une fois que l'accès au col du Chat est interdit aux poids lourds de plus de 7 mètres de long et aux cyclistes, pour des raisons évidentes de sécurité et de bon sens !

LE PROJET CROIX VERTE

Arlesienne, ritournelle, serpent de mer...autant d'expressions populaires qui conviennent pour qualifier depuis des décennies l'hypothétique aménagement de la plaine de la Croix Verte. De tous ces projets, aucun n'a jamais abouti laissant au fil des ans cette porte d'entrée ouverte, sans âme véritable, ni fonction particulière... Notre ambition : faire de cet espace une nouvelle vitrine de notre commune.

Il faut reconnaître qu'entre les contraintes géographiques, les contraintes réglementaires et les impératifs de financement, la mise en forme et la concrétisation d'un projet viable demeurent plutôt délicates.

■ Un site soumis à de fortes contraintes qui empêchent toute constructibilité :

- un site soumis à la stricte réglementation de la loi littoral
- un site répertorié en zone inondable au plan de prévention des risques inondations
- un site inclus dans le périmètre des monuments historiques avec la présence du Château de Thomas II
- un site pris en étau entre espaces naturels et espaces urbains, entre routes départementales et lac
- un site soumis à la pression des deux agglomérations de Chambéry et d'Aix-les-Bains.

■ ...et pourtant, un site aux nombreux atouts :

- Historiques et patrimoniaux (Château de Thomas II, histoire du Bourget-du-Lac)
- Naturels (espaces du conservatoire du littoral, Lac)
- Touristiques : plages, restaurants, parkings, loisirs, camping,...

L'aménagement de la Croix verte a été plusieurs fois inscrit dans des programmes de financements régionaux ou intercommunaux. Et, à chaque fois, ces crédits étaient perdus faute de réalisation. En 2017, Grand Lac a accepté

de maintenir dans son plan pluriannuel d'investissement un projet à hauteur de 2 millions d'euros et d'inscrire ce dernier dans le nouveau contrat ambition région. Pour bénéficier de ces financements les travaux devront impérativement débiter avant la fin de l'année 2018.

► Un projet réaliste en cours d'élaboration :

Tout l'enjeu du projet est de trouver une fonction à ce site en tenant compte de ses contraintes qui le rendent totalement inconstructible et en valorisant ses atouts, notamment patrimoniaux. L'orientation du projet serait donc de créer un lien entre le lac et le site naturel situé sur l'autre rive de la Leysse, en renforçant à proximité du lac ses fonctions de loisirs et en lui redonnant son caractère naturel au fur et à mesure que l'on se rapproche du Château de Thomas II.

Aussi, le projet se découpe en trois séquences :

- Renforcement des activités de loisirs :
 - Maintien des tennis avec création d'un padel
 - Maintien du minigolf
 - Développement d'un parcours avec agrès
 - Zone de loisirs (type esplanade)

- Création/renaturation de zones humides avec réalisation de belvédères. Cet aménagement serait accompagné de la création d'une boucle piétonne d'environ 1 kilomètre, et d'une boucle cyclo, maillée avec les voies cyclables existantes.

■ Mise en valeur du château de Thomas II en le rendant visible de partout. Un mur antibruit serait créé le long de la RD1504.

Ce projet s'accompagnerait enfin d'une réflexion sur la circulation automobile le long de la plage, la création de parkings et aussi la création de toilettes publiques.

Grand Lac va lancer une consultation de maîtrise d'œuvre dans les semaines à venir et une réunion publique sera programmée dès que le projet sera plus élaboré afin de recueillir vos avis.



ENTRETIEN DE MI-MANDAT

TROIS ANS APRÈS L'ÉLECTION DE MARIE-PIERRE FRANÇOIS ET DE SON ÉQUIPE, FAISONS LE POINT SUR L'ACTION ET LE BILAN DE MI-MANDAT. QUEL CHEMIN PARCOURU, QUE RESTE-T-IL À FAIRE, QUEL Avenir POUR LE BOURGET-DU-LAC ? ENTRETIEN AVEC MADAME LE MAIRE.



Madame François, il y a trois ans vous avez été élue Maire de notre commune. Quelle est, aujourd'hui, votre vision du Bourget-du-Lac ?

Tout d'abord, laissez-moi vous dire ma fierté de représenter, depuis plus de trois ans maintenant, la commune du Bourget-du-Lac et ses habitants. Nous avons la chance de vivre dans une commune atypique située dans un environnement magnifique et au cœur d'une région dont l'économie est encore une des plus dynamique de France. Les atouts du Bourget-du-Lac sont nombreux et réels (industrie, recherche, gastronomie, tourisme bien sûr mais aussi énergies renouvelables). Il nous reste à savoir les utiliser avec sagesse et détermination pour le bien de tous et celui des générations futures. Le Bourget-du-Lac est enfin une ville attractive avec un tissu associatif particulièrement dynamique et une vie culturelle animée. Cette qualité de vie est la résultante de l'implication de tout un chacun et je tenais à remercier les bourgetains. C'est pour cela que notre ville a su conserver son esprit de village. Le Bourget-du-Lac s'est beaucoup développé ces dernières années et a accueilli de nouveaux habitants. Le recensement programmé cet hiver nous permettra d'en apprécier plus précisément les contours. Notre ville est en mouvement et nous nous efforçons de lui permettre de conserver ce dynamisme. L'annulation, par le Tribunal administratif de Grenoble, du plan local d'urbanisme porté par l'équipe municipale précédente est venue mettre un coup d'arrêt à ce développement. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en œuvre une révision de notre plan d'occupation des sols de façon à permettre la poursuite de certains projets publics et à le mettre en conformité avec les lois votées depuis plusieurs années maintenant (loi Alur, lois Grenelles...) en attendant l'adoption du plan local d'urbanisme intercommunal par Grand Lac. Mais comme vous le savez, le Bourget-du-Lac n'est pas isolé et fait partie d'un ensemble urbain Chambéry / Aix-

les-Bains. Son positionnement entre Lac et Ville complexifie la situation et si la commune est rattachée à Grand Lac, elle est également tournée vers le bassin chambérien. Ce n'est donc pas toujours simple de faire entendre notre voix dans des ensembles élargis, mais vous pouvez être certains que j'y mets toute mon énergie.

Puisque vous parlez d'intercommunalité, il semble que ce sujet soit aujourd'hui au cœur des préoccupations de nos concitoyens. Transport, urbanisme, eau potable, tourisme sont autant de sujets qui fâchent.

Il est certain que l'intercommunalité a pris une place grandissante dans notre quotidien. Après des intercommunalités de projet, le législateur, avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) en a fait des intercommunalités de services. Lors des élections de 2014 nous n'avions pas connaissance de ces enjeux car la loi n'a été publiée qu'en 2015 et il est certain que les changements sont nombreux et pèsent sur notre quotidien. En premier lieu les transports. Le fait que notre territoire ait conservé deux structures intercommunales : Grand Lac et Chambéry Métropole - Cœur des Bauges ne facilite pas les choses. Le Bourget-du-Lac était directement desservi par le STAC et tel n'est malheureusement plus le cas depuis la rentrée scolaire 2016 avec les conséquences que nous connaissons. Les bourgetains se sont mobilisés, j'ai multiplié les rencontres et nous avons pu obtenir quelques aménagements mais cela reste insuffisant. Je ne baisse pas les bras, car ces décisions sont contraires, selon moi, aux enjeux environnementaux et aux attentes des usagers. D'autres rencontres sont prévues courant septembre et octobre de cette année afin de trouver des solutions de bon sens pour résoudre ce problème prioritaire.

► L'urbanisme : Grand Lac porte le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Nous n'avons pas le choix, c'est la loi. Mais à mon sens, l'urbanisme dépasse la question des frontières communales. Nos communes sont désormais connectées, prenez l'exemple des bords du lac avec Bourdeau, et il ne me paraît pas illogique

que nous ayons des règles communes sur nos territoires. Concernant l'élaboration du PLU, les choses sont relativement simple : en premier lieu nous avons analysé notre projet de développement et notamment les conditions d'accroissement de nos populations (que pouvons-nous supporter en terme de services à la population,...) Pour le Bourget-du-Lac, nous visons 5800 / 5900 habitants à l'horizon 2030. Aussi, il nous faudra construire environ 500 logements, en priorité dans les zones urbaines existantes. Les communes du bord du lac sont soumises à la loi littoral qui condamne toute possibilité d'extension des hameaux. Les services de l'Etat ont été très clairs sur le sujet et l'annulation du PLU doit nous servir de leçon. La commune du Bourget-du-Lac connaît également de nombreuses réglementations : plan de prévention des risques inondations, périmètre des monuments historiques, site inscrit du lac du Bourget, servitudes liées à l'aéroport,... et de ces dernières découlent de nombreuses obligations pour les propriétaires. Alors c'est vrai, cela paraît parfois trop contraignant mais c'est la contrepartie à la protection de notre cadre de vie. Ceci étant dit, j'invite tous les bourgetains à consulter régulièrement le site de Grand Lac pour connaître l'état d'avancement de ce dossier. Avec Philippe Lançon et Françoise Caron (adjoints), nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les bulletins municipaux et à relayer les demandes des Bourgetains.

► L'eau potable : beaucoup de contre-vérités ont été dites sur ce sujet. Depuis le 1^{er} janvier 2017 Grand Lac assure donc la distribution de l'eau au Bourget-du-Lac. Le transfert de cette compétence à la communauté d'agglomération est aussi un gage de sécurité. La mutualisation de nos ressources et l'interconnexion de nos réseaux nous permet de garantir une distribution pérenne. C'est aussi une question de solidarité entre communes. A mon sens, il nous faudrait aller encore plus loin dans la mutualisation puisque le Bourget-du-Lac est intégré en partie au réseau de Chambéry Métropole.

► Le tourisme : Toujours depuis le 1^{er} janvier 2017, Grand Lac assure la promotion touristique de l'ensemble du territoire. Le Bourget du Lac bénéficie d'une vice-présidence, ce qui nous permettra aussi de faire valoir nos spécificités notamment patrimoniales ou gastronomiques. Là encore, nous avons tout intérêt à nous regrouper pour être plus forts dans notre communication, plus attractifs en proposant de nombreuses activités. Désormais, les attentes des touristes sont différentes. Internet a révolutionné nos façons de passer nos vacances et il est évident que promouvoir le lac du Bourget dans son ensemble est beaucoup plus porteur et a beaucoup plus d'impact que de promouvoir uniquement la commune. L'été 2017 aura été une belle réussite et la fréquentation de la plage, du camping ou encore du Château de Thomas II en sont la traduction. Donc oui, l'intercommunalité occupe une place grandissante dans notre quotidien et non, notre commune ne perd pas de sa spécificité. A nous de savoir défendre notre commune à son juste niveau.

Que pouvez-vous nous dire des trois années passées au regard de vos engagements pris en 2014 ?

Je m'étais engagée à être un Maire à 100% et je m'attache à le respecter. Être Maire c'est aussi faire partie des structures auxquelles appartient la commune et là aussi c'est la raison pour laquelle, avec les élus municipaux, nous nous attachons à être systématiquement présents dans les commissions et autres instances décisionnaires quel qu'elles soient pour défendre les bourgetains. En outre, je rappelle que le Bourget-du-Lac bénéficie de la seconde vice-présidence de Grand-Lac, d'une vice-présidence à l'Office de Tourisme Intercommunal ainsi qu'à Chambéry Grand-Lac Economie. Depuis 2014, nous avons engagé de nombreux chantiers, et permettez-moi de citer quelques exemples parmi beaucoup d'autres :

► Scolaire : Avec Laurence Lombardi (adjointe), nous avons eu la charge de mettre en place la réforme, tant décriée des rythmes scolaires, et je pense que nous l'avons fait avec beaucoup de sérieux. Nous avons la chance d'avoir des agents et des intervenants extérieurs de grande qualité et les chiffres de fréquentation de nos TAP démontrent cette réussite. Afin de permettre à tous un accès à ces activités, nous avons maintenu la gratuité. Le gouvernement a décidé, par décret du 27 juin 2017, de laisser la possibilité aux communes de revenir à la semaine de 4 jours. Les résultats de la consultation lancée à la fin de l'année scolaire sont sans appel, les parents souhaitent ce retour. C'est donc ce que nous ferons à la rentrée 2018/2019. Nous accompagnerons ce changement d'une réflexion sur les accueils de loisirs, en lien avec le CLEM, le SICAMS et la ville de la Motte Servolex, de façon à permettre aux parents de bénéficier de moyens de garde pour leurs enfants les mercredis matins.

► Développement durable : nous avons, avec Franck Guissant (adjoint), réalisé les jardins partagés. Les services techniques n'utilisent plus de pesticides, nous avons procédé aux coupures électriques nocturnes et nous allons déployer dans les semaines à venir des bornes de recharge pour véhicules électriques en partenariat avec les SDES73.

► Logements : nous poursuivons nos efforts pour rattraper le déficit de logements sociaux. La période triennale vient de s'achever sur un bilan positif malgré les difficultés liées à l'annulation du PLU. La révision allégée du POS va permettre la réalisation d'un programme immobilier aux Bocons dans les mois à venir. Nous avons également entamé différentes démarches avec les bailleurs sociaux pour que des projets puissent voir le jour notamment Montée de Pouli ou encore en centre-bourg.

► Sécurité : nous avons déployé des caméras de vidéosurveillance dès l'année 2015 et allons renforcer ce dispositif. Ces caméras sont dissuasives et permettent la résolution d'affaires judiciaires. Nous avons également mis en place, un dispositif de citoyens vigilants à la Serraz.



► **Tourisme** : nous poursuivons nos actions afin de faire reconnaître le savoir-faire de la commune en matière touristique avec le renouvellement de son appellation de commune touristique en 2016 et le travail en cours visant à l'obtention de la dénomination Station classée de tourisme (label d'excellence en la matière). Par ailleurs, nous avons engagé de nombreux travaux sur notre camping avec la réfection totale du bloc sanitaire principal, la réfection du snack et la création d'une aire de vidange pour les campings-cars à l'intérieur du site. Nous avons également créé un nouveau site internet, véritable vitrine de ce bel équipement. Concernant les manifestations, nous avons créé avec Catherine Claucigh (adjointe) Station Musique, un événement pour les bourgetains au début de l'été. Nous avons poursuivi nos animations habituelles renforcées par celles de l'office de tourisme intercommunal (concert à la plage,...).

► **Services techniques** : Avec André Thomas et Françoise Caron (adjoints) nous nous sommes attachés à redonner aux services techniques les moyens de leur action avec notamment la construction d'un nouveau centre technique à la Plaisse et le changement de plusieurs matériels (véhicules,...). Ceci nous a permis également de rationaliser les lieux de stockage des matériels,... Nous avons également élaboré un plan pluriannuel d'investissement qui nous permet d'avoir une vue plus globale de nos besoins en renouvellement des matériels. Notre action s'est également concentrée sur l'embellissement de la ville avec le changement de mobiliers urbains, la création de nouveaux espaces publics (plage, parking de l'ancienne

forge,...) et le maintien de la qualité de notre fleurissement.

► **Culture** : nous avons engagé avec Monique Gies (adjointe) d'importants travaux à la salle de la Traverse : sonorisation, toiture,... et poursuivons notre saison culturelle avec le maintien de tarifs très attractifs. Nous avons également engagé des partenariats avec les différents lieux de diffusion aux alentours en accueillant dès cette année des spectacles décentralisés de l'espace Malraux. L'évènement le plus important sera la venue de Zingaro pour son tout nouveau spectacle en 2018, un évènement de renommée mondiale. Enfin, nous essayons de faciliter la vie des usagers en offrant de nouvelles possibilités de réservation notamment sur internet.

► **Service public** : notre souhait est de moderniser notre administration en offrant le plus possible de services en lignes. Ainsi, vous pouvez demander des actes sur internet, payer vos factures de cantine

scolaire en ligne... Nous poursuivrons cette action avec la création d'un nouveau site internet beaucoup plus convivial. La commune est désormais présente sur facebook ce qui permet aux bourgetains de suivre l'actualité en temps réel.

► **Cadre de vie** : Nous engageons chaque année 1,5 millions d'euros de travaux et ceux-ci ont été nombreux : routes et notamment l'entrée sud du Bourget avec la reprise totale de la route de Chambéry, éclairage public avec le remplacement de l'ensemble de nos éclairages à vapeur de mercure, bâtiments,...





Justement, toutes ces réalisations ne pèsent-elles pas sur le budget communal ?

Notre engagement était clair : pas d'augmentation des taux des impôts locaux. Et cet engagement est tenu. Nous concentrons nos efforts sur la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. Avec Pierre Hochard, 1^{er} adjoint chargé des finances, nous avons élaboré un plan pluriannuel d'investissement avec comme enjeu de ne pas augmenter notre niveau d'endettement. Alors c'est vrai, la baisse des dotations de l'Etat et la quasi-disparition de la DGF, la péréquation qui fait que le Bourget se trouve à verser presque 100 000 € à un fonds destiné aux collectivités les plus défavorisées, ne nous aident pas. En 2014, nombre de ces mesures n'étaient pas annoncées et nous sommes au quotidien amenés à faire des choix, parfois difficiles. Nos marges sont réduites et nous devons être vigilants, mais la santé financière de la commune reste bonne. Malheureusement, l'Etat ne semble pas revoir sa position : la disparition des emplois aidés, les transferts de compétence non financés, la poursuite de la baisse des dotations, ... sont autant de nouvelles décisions qui pèseront sur nos budgets. Aussi, nous poursuivons nos efforts d'économie avec par exemple de nouvelles organisations au sein des services communaux pour mutualiser les services ... Tout cela ne se voit pas mais contribue à la bonne gestion de la commune. Au-delà de cet aspect financier stricto-sensu, une véritable épée de Damoclès pèse sur la commune du Bourget-du-Lac. En effet, trois portages fonciers pour plus de 3,6 millions d'euros, engagés par les équipes précédentes se sont ou vont s'achever. Issus de préemption sans projet réellement aboutis, la commune se trouve de fait particulièrement exposée à ce risque financier. Nous avons pris le problème à bras le corps

- ▶ Maison à la Serraz : par délibération du conseil municipal cette maison va être cédée au prix d'acquisition de 2011.
- ▶ Orée du Lac : après plus de dix ans de portage et des frais financiers colossaux, un projet qualitatif de création de logements et d'une résidence de tourisme devrait voir le jour dans les mois à venir sur ce secteur. Nous avons à cœur de préserver l'ambiance « verte » du site.
- ▶ Domaine De Buttet : la commune recherche actuellement un acquéreur pour ce bien dans la mesure où les con-

traintes urbanistiques du site empêchent toute construction. Ce bien, qui était porté par Grand Lac, l'est désormais par l'établissement public foncier de Savoie, après d'âpres négociations, pour une année seulement,.... Il y a donc urgence.

Puisque vous nous parlez de projets, pouvez-vous nous préciser vos priorités pour les années à venir ?

Côté bords du lac, nous avons deux projets principaux : l'aménagement d'un cheminement piéton le long du lac et l'aménagement de la Croix verte. Ces deux dossiers seront placés sous maîtrise d'ouvrage de Grand Lac mais la commune sera pleinement impliquée dans leur réalisation. Par ailleurs, nous souhaiterions pouvoir organiser en bord de lac nos activités nautiques dans un seul et même lieu et ainsi en faire un véritable centre nautique. Toujours dans ce secteur, nous réfléchissons à développer de nouveaux modes d'hébergements au camping de l'île aux Cygnes.

Côté ville, nous espérons pouvoir engager des travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère afin de pouvoir y installer une Maison des associations et ainsi proposer aux associations actuellement logées dans le Prieuré des locaux rénovés. Toujours dans ce secteur nous travaillons également à une requalification de l'îlot "Police municipale". Au-delà de ces gros projets, nous allons poursuivre nos efforts d'amélioration de notre cadre de vie et nos investissements notamment routiers.

" L'ambition que j'ai pour le Bourget-du-Lac et la nécessité impérieuse de prendre des décisions qui auraient dû l'être depuis plusieurs mandats, m'imposent d'avancer. L'immobilisme n'est pas dans ma nature.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÉCURITÉ DES ANIMATIONS

APRÈS LES DRAMES DE NICE ET PLUS RÉCEMMENT DE BARCELONE, LES CONTRAINTES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS MAJEURS DEMEURENT MALHEUREUSEMENT TOUJOURS INDISPENSABLES.



La commune organise de nombreuses animations tout au long de l'année et notamment en période estivale.

Dans le contexte actuel que nous connaissons tous, des moyens supplémentaires ont été déployés pour renforcer la sécurité de nos évènements en accord avec les services de l'État : intervention de sociétés de sécurité, renforcement de la présence des forces de l'ordre pendant ces évènements, renforcements des dispositifs anti intrusion avec véhicules lourds...

C'est la raison pour laquelle il a été nécessaire d'interdire certaines voies de circulation à l'occasion de la course cycliste du "Critérium du Dauphiné", du Tour de France, de la fête estivale "Station

Musique" ou encore du feu d'artifice du 05 août. Nous savons que toutes ces restrictions sont contraignantes mais nécessaires et exigées par les services de l'État pour la pleine sécurité des spectateurs.



▶ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

A l'occasion de la rentrée scolaire, des contrôles de vitesse vont être organisés dans le centre de la commune car il est inconcevable que des automobilistes malveillants circulent à vive allure notamment aux abords des écoles ou de la halte-garderie. La vitesse est en effet limitée à 30 km/h dans le centre-bourg.



▶ POLICE & GENDRAMERIE

Jeudi 17 août, deux camions de recrutement, un de la gendarmerie nationale et un autre de la police nationale, venus de Lyon, s'étaient installés sur le boulevard Ernest Coudurier, le long de la plage municipale, afin de présenter et expliquer aux plus jeunes, les métiers de la sécurité.

www.lagendarmerierecruite.fr
www.lapolicenationalecruite.fr



▶ FEUX DE DÉCHETS VERTS

Préservez la qualité de l'air que nous respirons ! En matière d'évacuation des déchets verts, ceux-ci doivent obligatoirement être déposés à la déchetterie. Le brûlage à l'air libre est une infraction sanctionnée d'une contravention de 68 euros qui sera désormais systématiquement relevée.

ENTRETIEN AVEC LE MAJOR THIERRY LESAGE



COMMANDANT DE LA BRIGADE GENDARMERIE DE LA MOTTE-SERVOLEX

Major, la commune du Bourget-du-Lac dépend de votre brigade, pouvez-vous préciser vos missions ?

Notre brigade territoriale exerce ses missions sur un territoire qui n'est pas complètement calqué sur celui du canton. En terme géographique il regroupe 6 communes du flanc Est du massif de l'Épine (la Chapelle du Mont-du-Chat, Bourdeau, le Bourget-du-Lac, la Motte-Servolex, Saint Sulpice et Vimines). La brigade est basée à la Motte-Servolex et compte 18 militaires. Elle assure des missions classiques de gendarmerie comme la sécurité publique, la protection des biens et personnes, la sécurité routière, sans oublier la protection des édifices religieux et quelques spécificités propres au territoire comme la sécurité de l'aéroport où nous pouvons intervenir en renfort de nos collègues de la Gendarmerie des Transports Aériens (B.G.T.A.).

Quel rapide bilan pouvez-vous tirer de cette saison estivale 2017 qui touche à sa fin ?

Bien qu'elle ne soit pas encore achevée, on peut malgré tout constater que ce fut une saison estivale relativement calme. Nos interventions au niveau des plages du Bourget-du-Lac ont été très limitées. Notre présence accrue sur la commune, que ce soit avec nos partenaires de la police municipale ou avec la réserve opérationnelle semble porter ses fruits comme en témoigne nos patrouilles récurrentes lors des week-ends du 14 juillet et du 15 août. Certes il y a eu, comme chaque année, plusieurs occupations illégales de terrains par les gens du voyage, qui se sont résolues de façon globalement satisfaisantes et avec des évacuations dans un laps de temps particulièrement court.

La commune a connu cet été des évènements de grande ampleur comme le passage du Critérium du Dauphiné et du Tour de France, quelles étaient les mesures de sécurité nécessaires à leur bon déroulement ?

En période dite « normale », il faut savoir que, pour ce genre d'évènements, la sécurité est déjà très renforcée et se planifie au niveau départemental et même national. Vu le contexte actuel que nous connaissons tous, les directives sont au doublement de ces consignes de sécurité avec des mesures anti terroristes renforcées (double barriérage, neutralisation d'axes avec des véhicules lourds, etc). Pour ces courses cyclistes, nous avons bénéficié de renforts gendarmerie conséquents ainsi que du soutien de nombreux réservistes qui sont réellement une force d'appui dans les missions de protection et de sécurisation.

...et concernant les feux d'artifices du 05 août ?

Même constat, avec un maillage du secteur qui exigeait également une présence et des mesures renforcées (neutralisation du boulevard du lac et de plusieurs axes par exemple). Il y avait plus de 10 000 personnes ce soir-là. Au vu de la situation géographique du Bourget-du-Lac, cela faisait une concentration de spectateurs importante voire inédite sur une zone restreinte avec, dès la fin des feux, un grand flux de piétons qu'il fallait évacuer et sécuriser avant le départ des voitures. Il s'agit pour le coup de la procédure normale.

Comment se déroule votre partenariat avec la police municipale du Bourget-du-Lac ?

Le partenariat entre la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale prend tout d'abord une forme administrative puisqu'une convention de coordination a été signée entre le Préfet et le Maire de la commune afin de définir les actions, les interventions et la coopération quotidienne entre ces deux entités. Sur le terrain, le partenariat se traduit par une étroite collaboration permanente, avec des missions exécutées de façon conjointe tels que les contrôles routiers par exemple ou l'assistance sur telle ou telle intervention en cas de besoin. Par ailleurs, de nombreux échanges d'informations ont lieu régulièrement sur les évènements constatés. Cette complémentarité contribue à garantir un certain maillage sécuritaire au bénéfice des administrés.



► PROBLÈMES DE VOISINAGE...AVEZ-VOUS TOUT ESSAYÉ ?

Les différends de voisinage sont parfois source de conflits importants qui pourraient, dans certaines circonstances, se régler aisément. En cas de difficulté, les services du procureur de la République ont mis en place une procédure de conciliation visant à trouver des solutions à un litige civil et à apaiser les tensions.



Vous pouvez prendre rendez-vous avec le conciliateur en appelant la mairie de la Motte-Servolex (04 79 65 17 70).

Les rencontres s'effectuent un lundi sur deux sur cette commune.

RENTRÉE 2017

RYTHMES SCOLAIRES : VERS UNE MODIFICATION A LA RENTREE 2018/2019

Après l'annonce du Ministre de l'Éducation Nationale, au mois de mai 2017, d'une possible réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2017/2018, la commune a immédiatement pris les devants en sollicitant, par le biais d'un sondage en ligne, les parents d'élèves, sur leur attente en matière d'organisation du temps scolaire.



Les résultats sont sans appel, plus de 70% des participants ont fait part de leur souhait d'un retour à la semaine de quatre jours.

Malheureusement, le Ministère, après avoir essuyé plusieurs avis négatif sur le projet de décret n'a pas été en capacité de publier le texte avant la fin du mois de juin.



TRAVAUX

D'importants travaux ont été programmés durant les congés d'été sur les deux groupes scolaires de la commune. Une partie des travaux concerne le déploiement de la phase 1 du plan de mise en sûreté des établissements :

- Ecole du P'tiou : mise en place d'un contrôle d'accès et installation d'une alarme,
- Ecole du Chat perché : modification de l'alarme existante et mise en place de film occultant.

Une autre partie des travaux concerne les interventions d'ordres techniques :

- mise aux normes électriques d'une salle de repos,
- réaménagement des cours du P'tiou et de la Cascade suite à la suppression des structures de jeux,
- remplacement de stores et installation d'une climatisation au P'tiou (des travaux doivent être programmés pour le remplacement de la chaudière de l'école),
- réparation d'un mur de clôture à la Cascade et réparation d'une grille d'eaux pluviales.

RESTAURATION SCOLAIRE

La municipalité a été interpellée par quelques parents au sujet des repas servis à la crèche qui sont bio et ceux des restaurants scolaires qui ne le sont pas.

Rappelons donc quelques règles de fonctionnement qui expliquent ces différences :

- L'attribution d'un marché public fait l'objet d'un appel d'offre (à partir d'un cahier des charges) et la commune est ainsi liée au prestataire actuel (Scolarest) jusqu'en août 2018. Pour les écoles, du pain bio est servi chaque jour, de même qu'un repas bio par semaine et un repas végétarien par mois.
- Des repas à thème (semaine du goût → du 09 au 15 octobre 2017, semaine du développement durable → printemps 2018, découverte de la gastronomie d'un pays ...) sont par ailleurs organisés régulièrement.

Certains parents délégués ont eu la possibilité de tester ces repas et ont été globalement satisfaits de la prestation.



Repas de Noël 2016 pour les enfants du Chat Perché

En ce qui concerne les crèches, tous les repas servis par Scolarest sont bio. Il était donc plus simple pour l'entreprise de nous faire bénéficier de ces mêmes repas (peu nombreux) plutôt que d'envisager une préparation à part.

Cela n'enlève cependant rien à la qualité des repas servis aux écoles élémentaires : nous y veillons constamment. A noter que le marché restauration sera renouvelé à partir de mai 2018.

Or, et comme beaucoup de communes qui se sont investies dans l'organisation de leur TAP en proposant des activités de qualité, le Bourget-du-Lac devait se positionner dès la mi-juin sur la reconduction ou non de ces activités (conventions de partenariat à renouveler, recrutement et renouvellement des personnels sous contrat...). Compte tenu de l'incertitude qui demeurait à ce moment-là et faute de base légale, la commune a été contrainte de maintenir son organisation pour cette rentrée scolaire.

Cela étant, et dans la perspective d'un retour à la semaine de 4 jours en 2018/2019, la commune réunira le comité de pilotage en charge de ce dossier afin de réfléchir à la meilleure organisation possible, en concertation avec les enseignants, le service périscolaire et les parents.

MARDI 26 SEPTEMBRE : " ÊTRE PARENTS MIEUX VAUT EN RIRE "



Le mardi 26 septembre aura lieu le spectacle conférence humoristique « Être parents mieux vaut en rire », à 20h00 à la Traverse, animé par la comédienne québécoise Erika Leclerc-Marceau.

A partir d'une situation concrète portant sur différents sujets (accouchement, allaitement, épuisement, fratrie, accueil des émotions...), la comédienne demande au public de réfléchir à l'attitude à adopter face à ces situations.

Quelques personnes du public sont invitées à monter sur scène pour illustrer la situation. Ensuite, un débat forum s'enclenche et différentes pistes de solutions sont essayées.

Ce spectacle humoristique et interactif amène au débat et à la réflexion dans une ambiance sympathique et dénuée de préjugés.



AGENDA DU C.C.A.S

- Semaine du goût : du 9 au 13 octobre, Pirouette, avec la participation des parents, met en place des animations pour emmener les enfants vers la découverte de différentes saveurs, odeurs et couleurs.
- Portes ouvertes relais assistantes maternelles (RAM) : Le Samedi 02 décembre, aura lieu la matinée porte ouverte du RAM. Matinée d'animation organisée par les assistantes maternelles, suivie du spectacle « Le Voyage en chansons du P'tit Léon » présenté par la conteuse Isabelle Jannot. La matinée se termina autour d'une collation.
- Spectacle de Noël : Le vendredi 22 décembre aura lieu le spectacle de Noël pour les services petite enfance (Pirouette, Lieu d'accueil parents enfants PICOTI, relais assistantes maternelles) à la Traverse. Cette année, la compagnie « Les lendemains qui chantent » animera l'après-midi. Au vu de l'augmentation du nombre d'enfants qui fréquentent les services petite enfance, la représentation se fera en deux séances cette année et un goûter festif sera partagé avec les parents et les enfants entre les deux sessions.



VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

SENSIBILISATION AU HANDICAP

Jeudi 22 juin, les enfants de l'école du P'tiou ont reçu la visite de Clément et Florence, tous deux membres de l'association Zicomatic dans le cadre d'une campagne de sensibilisation au handicap. Le but premier de cette association est de donner du bonheur à des personnes en situation de handicap grâce à la musique et à la culture.



UN APICULTEUR À LA MATERNELLE



Les classes de l'école maternelle du P'tiou ont reçu au mois de juin dernier la visite de M. Jean-Paul Charpin, apiculteur à Châteauneuf.

Dans le cadre de leurs travaux sur les abeilles, les enfants se sont vus présenter les nombreux secrets concernant la fabrication du miel, le fonctionnement de la ruche et plus généralement le rôle essentiel des abeilles dans l'écosystème. Les présentations se sont terminées par une dégustation de la production de M. Charpin...pour le plus grand bonheur des enfants !



PRIX DES INCORRUPTIBLES, EN PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

.....
Tout au long de l'année les élèves du Chat perché ont lu les livres de la sélection des Incos (sélection de 5 ou 6 livres pour chaque niveau) avant le grand jour du vote (urne, carte de lecteur, bulletin, feuille d'émargement).



Le vote des élèves a été comptabilisé d'abord au niveau de l'école et ensuite au niveau national. Le palmarès a été dévoilé au début du mois et s'est révélé sensiblement identique aux votes des élèves du Chat Perché !

Les élèves, les enseignants, la bibliothèque sont prêts pour les nouvelles lectures du prix des Incorruptibles 2017-2018.



Grâce aux chansons de Clément et à quelques petits ateliers découverte, les enfants de l'école ont pu découvrir une partie de la richesse du langage des signes.



SÉANCES DE DANSE PARENTS-ENFANTS

Les classes de maternelle du P'tiou ont bénéficié durant le mois de juin de plusieurs séances de danse et expression corporelle. Pour clore ce cycle de découverte, la professeure et chorégraphe Armelle Coloma-Thirion a invité les parents à venir partager une séance avec leur enfant.



BALADE DANS LE TEMPS

Petit voyage dans le temps pour la classe de CM2 de Pascale Guillemin (école du Chat perché) qui a terminé l'année scolaire en empruntant le nouveau sentier découverte "Aymon, passager du temps".



Jolie balade ludique pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine bourgetain, tout en longeant le Prieuré et ses jardins, dont les futurs collégiens ont appris l'origine et quelques anecdotes historiques avant de rejoindre le chemin du Pailleret jusqu'au château de Thomas II.



Tout le long de ce périple, les explications de Monique Gies, adjointe à la culture, au tourisme et au patrimoine, leur ont permis de connaître, entre autre, ce qu'était au XIX^{ème} siècle la vie au Bourget-du-Lac.



ESPACE CULTUREL
LA TRAVERSE

METTRE LES VOILES



2017
LE BOURGET-DU-LAC MUSIQUE COMÉDIE THÉÂTRE HUMOUR JEUNE PUBLIC
2018



SAISON CULTURELLE 2017 - 2018

Nouveau visuel, et nouveau slogan : "mettre les voiles", c'est ce qui vous est proposé pour la nouvelle saison de spectacles de l'Espace Culturel la Traverse. Mettez les voiles avec les artistes des 30 rendez-vous qui vous sont proposés et partez en leur compagnie, le temps d'une soirée !! Evadez vous, soyez émus, souriez, riez, pleurez, swinguez, venez partager ces moments de bonheur que procure le spectacle vivant

Une incroyable saison : théâtre, musique, arts du cirque et jeune public, cette saison s'est construite à partir de coups de cœur, de découvertes, de rencontres, de complicités avec différentes équipes artistiques . De beaux partenariats également avec l'Espace Malraux, la scène nationale qui durant 2 ans se produira en « Nomadie » puisque la bâtiment sera en rénovation durant cette période ainsi que la salle Saint Jean de la Motte Servolex en travaux également pour plusieurs mois .

...et quel évènement ! :

une série de dates à retenir dès maintenant sur vos agendas pour clore la saison puisque le Bourget du Lac accueillera à la Croix verte la nouvelle création de Zingaro, Ex Anima ; dans le cadre des saisons culturelles de l'Espace Malraux, scène nationale de Chambéry et de Bonlieu, scène nationale d'Annecy.



"LES SPÉCIMENS" SPECTACLE HUMORISTIQUE DE CIRQUE, À PARTIR DE 4 ANS SAMEDI 04 NOVEMBRE, À 17H00



" Les Spécimens " c'est quatre personnages d'un cirque à la dérive qui essayent de trouver tous les stratagèmes possibles pour renflouer la caisse. Tout au long du spectacle, ils mêlent portés acrobatiques, diabolo, jonglage et dressage à un jeu clownesque plein de fantaisie . Accompagnés de leurs animaux de compagnie, devenus animaux de cirque, ils se battent pour continuer à jouer leurs numéros. Pendant près d'une heure, on assiste à un enchaînement de gags, de prouesses acrobatiques, de moments émouvants et de situations imprévisibles.

Un spectacle qui ravira petits et grands , un moment de bonheur à partager en famille !

Le coup de coeur : 2018 sera la dernière année de commémoration du centenaire de la grande guerre. Nous accueillerons dans ce cadre un très beau spectacle qui associe poésie, théâtre, musique et vidéo, « Et l'acier s'envole aussi », issu de la correspondance entre Guillaume Apollinaire alors au front et une jeune institutrice Madeleine Pagès.



Pour toutes les bourses et toutes les envies : pour que ces spectacles soient accessibles à tous, les tarifs restent inchangés, les abonnements, au moins 5 spectacles que vous choisissez en fonction de vos envies vous font bénéficier de réductions importantes, entre 25 et 30 % ! Tous les jeunes de moins de 26 ans, qu'il travaillent, qu'ils soient étudiants, apprentis... bénéficient quant à eux d'un tarif de 8€ !

Les nouveautés : deux nouveautés cette saison, pour répondre encore davantage aux attentes du public :

■ Les places sont numérotées, les abonnés peuvent donc choisir en début de saison leur place pour tous les spectacles compris dans leur abonnement

■ Les spectacles débiteront à 20h

Et comme la saison dernière, vous pouvez prendre vos places en ligne, 7 jours sur 7, sur le site www.spectacles.aixlesbains-rivieradesalpes.com.

Vous pouvez également acheter vos billets au Point Information Tourisme du Bourget du Lac ainsi qu'à la Billetterie des Spectacles au Centre des Congrès d'Aix les Bains.

Si vous n'avez pu assister à la soirée de présentation de saison, découvrez les spectacles au travers des nombreuses vidéos mises en ligne sur le site www.espaceculturel-latraverse.fr et n'hésitez pas à contacter le service culturel ; 04 79 25 29 65 pour toute demande d'information .

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE PLEIN D'ACTIVITES

La bibliothèque propose de nombreuses activités à destination du jeune public, telles que la lecture régulière d'albums aux enfants de la crèche Pirouette, l'accueil de classes de maternelle qui cette année ont créé intégralement une histoire (que nous avons édité) à partir des illustrations d'un album sans texte...

Les enfants des écoles sont également venus à la bibliothèque lors des temps d'activités périscolaires où ils ont pu se familiariser avec les livres, les auteurs, le fonctionnement de la bibliothèque...

La bibliothèque donne également rendez-vous aux enfants mais aussi aux parents chaque année avec "l'heure du conte" qui ponctue les temps forts de l'année comme lors des Contes de Noël. Où encore "Les p'tites histoires en pyjama" qui ont lieu le mercredi soir au Prieuré. Le 31 mai dernier, les enfants en pyjama avec les doudous ont pu écouter les p'tites histoires d'Isabelle et d'Anne qui se sont terminées en chansons douces. La bibliothèque en partenariat avec Savoie-Biblio et Savoie Mont Blanc

organise aussi des rencontres autour de spectacles vivants: "Bib'en Scènes" (toujours en lien avec le livre) avec l'accueil de la compagnie Libre & Rit pour son spectacle **Big bang** créé à partir de l'album Le Mystère de la lune, pour les enfants de 3 à 8 ans, **mercredi 11 octobre à 16h30**.

En collaboration avec les écoles du Bourget-du-Lac la bibliothèque participe au prix des Incorruptibles qui a pour vocation de promouvoir la lecture chez les plus jeunes (voir page 16). Pour clore cette participation nous avons reçu le 1^{er} juin dernier une jeune illustratrice Alexandra Huard pour son album Tang, les élèves de CE2 et CM1 ont pu poser leurs questions et découvrir le métier passionnant d'Alexandra. Une belle réussite pour cette première participation !

Enfin, la bibliothèque vous invite à venir partager vos lectures, coups de cœur lors de rencontres conviviales : les Apéro-lectures qui ont lieu un jeudi par mois à 18h, premiers rdv : les jeudis 12/10, 16/11, 14/12 !



LA SAISON ESTIVALE

STATION MUSIQUE 2017



Déambulation matinale dans les rues du Bourget-du-Lac pour commencer cette 3^{ème} édition de Station Musique

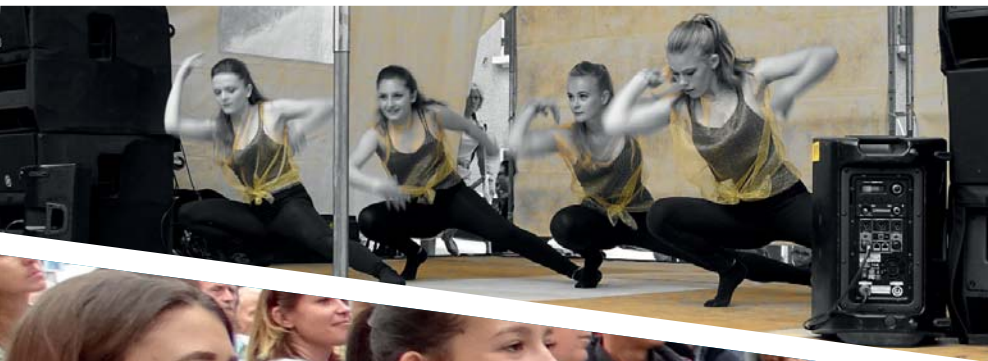


Reprise du standard "Kung Fu Fighting" pour le flash mob disco de la journée. à g: première édition de la foire aux vinyles



Beau succès et grosse ambiance pour le blind-test de début de soirée concocté par Pierrø

Spectacles et chorégraphies de haut niveau proposé par Love2dance



Lancement officiel de Station Musique par Mme le Maire

Inflamation du dance floor par les Barbarins fourchus lors du Pasha Dico Club





Une très belle démonstration de la section danse de l'Atelier musical



Un espace jeux qui a remporté un grand succès

Une bonne ambiance garantie dans les buvettes des associations

Club

LES VAINQUEURS DU TREMPLIN MUSICAL 2017



De "grosses" performances pour le tremplin musical 2017. Le choix pour le jury a été rude... mais ce sont les groupes "El Baxel" et "Rocky Aurore and the Wicked" qui ont raflé la mise !! Un grand bravo à eux et aux autres groupes qui n'ont pas démerité. On retrouvera très prochainement nos deux lauréats qui se produiront lors d'un grand concert à l'Espace la Traverse.



LA SAISON ESTIVALE

VENDREDI 09 JUIN : PASSAGE DU CRITERIUM DU DAUPHINE



PASSAGE DU TOUR DE FRANCE 2017 AU BOURGET DU LAC ... DIMANCHE 09 JUILLET



22

SAMEDI 05 AOUT : FEUX D'ARTIFICES SUR LA PLAGE MUNICIPALE



DIMANCHE 11 JUIN : FAITES DU NAUTISME



LES DIFFÉRENTS MARCHES DE L'ÉTÉ AU BOURGET-DU-LAC



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

De nombreuses manifestations seront proposées au public tout au long de l'année. Retrouvez l'ensemble des manifestations (horaires, tarifs, etc.) sur les sites et pages Facebook de la ville du Bourget-du-Lac et de l'Office de Tourisme : www.lebourgetdulac.fr / [facebook@lebourgetdulac](https://www.facebook.com/lebourgetdulac) / www.aixlesbains-rivieradesalpes.com



LES RENDEZ-VOUS



CONCERT : CHANSONS EN 3 B

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017 - 18H00 - LE PRIEURÉ

Un hommage à Barbara, Brel et Brassens, tous trois issus du patrimoine de la chanson française... C'est l'histoire de leur vie et de leur rencontre qui sera évoquée tout au long de ce concert intimiste et plein de sensibilité. Avec Marie Claude au chant/récit, Pierre Doucet au piano, Jean-Marc Michel à l'accordéon, et André Wentzo à la contrebasse.



TOURNOI INTERNATIONAL D'IMPROVISATION THÉÂTRALE

JEUDI 14 - VENDREDI 15 & SAMEDI 16 SEPTEMBRE

Comme chaque année en début de saison, la scène de l'Espace culturel La Traverse est investie par une trentaine de comédiens qui vont confronter leurs talent et capacité d'improvisation lors de ce rendez-vous organisé par le Théâtre d'Improvisation Théâtrale de Chambéry et de Savoie (TICS) et la MJC de Chambéry. Cette nouvelle édition sera résolument internationale puisque seront réunies la sélection belge, la sélection italienne, une équipe suisse, une équipe française invitée et bien sûr le TICS de Chambéry. Le public choisira à l'issue des différentes improvisations, l'équipe qui lui semblera la meilleure.

Tarif unique : 9€ pour une soirée

FÊTE DE LA POMME : DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE DE 09H00 À 12H00 - PLACE DE L'EGLISE

Le club des Aînés ruraux du Bourget-du-Lac organisera une nouvelle édition de la fête de la pomme. Sur la place de l'Eglise, les visiteurs pourront assister à la production d'un authentique jus de pomme traditionnel. Les fruits seront d'abord broyés devant vous dans une machine puis déposés dans le presseur afin d'en extraire le jus. Le liquide obtenu pourra être mis en tonneau puis en bouteille pour la vente.

Pour cette manifestation, le club des Aînés ruraux s'est approvisionné en pommes de différentes variétés, afin d'équilibrer les saveurs, auprès d'un producteur de la Motte Servolex. Et, pour accompagner le jus de pomme, des beignets seront également confectionnés pour la vente.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE :

WEEK-END DU 16 ET 17 SEPTEMBRE 2017



Les Journées européennes du Patrimoine offrent la possibilité de découvrir des édifices et sites privés ou publics grâce à des manifestations originales et diversifiées. Profitez de l'occasion pour découvrir le patrimoine naturel et culturel de la commune du Bourget-du-Lac grâce à diverses animations.

Lieux de visite : Le Prieuré - Château de Thomas II - Eglise Saint Laurent - zone naturelle protégée • Infos au Bureau d'informations touristiques : 04 79 25 01 99



CIRQUE AQUATIQUE : MÉTAMORPH'O

COMPAGNIE BAROLOSOLO

VENDREDI 22 - SAMEDI 23 SEPTEMBRE : 20H30

Redécouvrez, à la nuit tombée, le cadre magnifique de la plage du camping international de l'Île aux Cygnes, transformée par la compagnie de cirque aquatique BaroloSolo dans son nouveau spectacle Métamorph'O. Avec Métamorph'O, le cirque change d'univers, passant de la terre ferme à l'instabilité aquatique. Les artistes partent en voyage, se trouvent peu à peu transformés, réinventent leurs agrès au fil de l'eau et s'offrent des figures impensables. Une fête joyeuse et étincelante ! Un spectacle de cirque aquatique, totalement nouveau et réjouissant, à ne pas manquer, avec final pyrotechnique avant de guincher tous ensemble !



25



FÊTE DE LA COURGE : DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE

FOUR "LES CACHOULS"

La cucurbitacée dans tous ses états, pour la consommation, les confitures, les éponges, la décoration... 205 pieds de courges, coloquintes, kiwanos, calebasses et autres espèces et variétés ont été plantés...

- Bourse d'échange de graines de courges
- Performances artistiques, Land'art, sculptures de légumes
- Expo « La Rouille s'impose ? La Rouille s'expose ! » par des sculptures, des photos
- Des artisans, fabrication de paniers
- Des jeux, raves party...
- Vente de produits locaux, légumes, maraîchage, verveines sèches et fraîches, vins, fromages, miels...
- Fabrication sur place de jus de pommes et de légumes
- Cuisson au four, de pains à partir de graines de courges, pizzas, châtaignes
- Buvette et petite restauration de diots cuits au chaudron, et un Apéro partagé et créatif à base de courges





ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS FÊTE DE FIN D'ANNÉE

L'année sportive s'est achevée le 28 juin dernier pour les 98 enfants inscrits aux activités hebdomadaires de la saison 2016-2017.

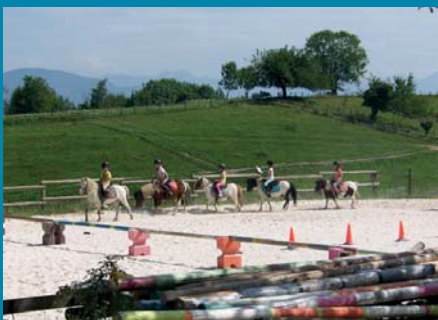
Comme à l'accoutumé, les familles étaient invitées à partager un moment convivial autour d'un petit spectacle préparé en l'espace de quelques heures.

Cette année, le thème DISCO était de mise. Les Vitamômes (3-5 ans) ont pu faire admirer à leurs proches leurs exploits gymniques, tandis que les enfants du Mercredi (6-11 ans) ont réalisé des chorégraphies sur quelques tubes des années 70 et 80. Le final a rassemblé sur scène l'ensemble de cette jolie troupe vêtue de paillettes avec la Flashmob de la 3^{ème} édition de Station Musique !

Cette présentation a été l'occasion de donner aux familles un aperçu de l'ambiance et de l'enthousiasme qui ont régnés tout au long de cette année sportive.

A la fin du spectacle haut en couleurs, les participants se sont retrouvés autour d'un buffet dinatoire pour conclure la saison en beauté !





UN ÉTÉ VITAMINÉ

Les mois de Juillet et Août ont été l'occasion pour les petits sportifs bourgetains de s'adonner à de nombreuses activités.

Les stages organisés par l'EMS, en collaboration avec les associations locales et des indépendants compétents, ont connu un vif succès aussi bien chez les plus jeunes que chez les ados.

Au programme : Capoeïra, Canyoning, Aviron, Canoë-Kayak, Voile, Tennis, Tir à l'Arc, Vtt, Escalade, Roller, Orientation, Parcours, Activités Nature, Equitation... C'est au total 130 enfants et ados qui ont fait le plein d'énergie dans la bonne humeur pour aborder la rentrée des classes en pleine forme.



RENTÉE 2017-2018 : Après un été dynamique, l'EMS se prépare pour une nouvelle rentrée sportive... Pour la saison 2017-2018, les enfants seront accueillis dès 3 ans et jusqu'à 11 ans pour des séances hebdomadaires de gym ou multisports selon les âges. L'EMS sera présente au Forum des Associations du Samedi 9 Septembre pour tous renseignements nécessaires, mais les inscriptions n'auront lieu que la semaine suivante lors des permanences qui se tiendront en Mairie pour les plus jeunes et au Gymnase de l'Espace la Traverse pour les plus grands. Aucune inscription ne sera prise avant. Attention les places sont limitées, même si le service met tout en œuvre pour satisfaire un maximum de familles.

ILS (ELLES) ONT FAIT L'ACTU !!



**LA BOURGETAINE
MAUREEN BROUCK
ÉLUE MISS SAVOIE 2017**



24 juin 2017 : devant plus de 300 spectateurs et lors d'une soirée exceptionnelle au centre des congrès d'Aix-les-Bains, Maureen Brouck (20 ans, étudiante en BTS Management dans le domaine de l'esthétique), habitante au Bourget-du-Lac a été sacrée Miss Savoie.



Une si jolie nouvelle ne venant jamais seule, Mélissa Segretain, autre bourgetaine d'adoption a été élue deuxième Dauphine.

Nos deux représentantes de charme sont d'ores-et-déjà qualifiées pour l'Election de Miss Pays de Savoie 2017 (Savoie et Haute-Savoie) qui aura lieu à Chambéry (Manège) le 23 septembre. Nous leur souhaitons bonne chance et bonne route vers la finale nationale des Miss France !



BRAVO A NOTRE C.S.S.C KARATÉ FULL CONTACT !

29-30 avril 2017 : Gros week-end de compétition à Arnas dans le Beaujolais pour les Championnats de France Karaté Light Combat et les 470 compétiteurs engagés dont 17 chambériens et bourgetains du C.S.S.C.



Niveau de compétition très élevé, combats engagés, des joies, quelques peines, des faits d'arbitrage pour le moins contestables, de belles révélations...au final le C.S.S.C repart de ces Championnats de France avec un impressionnant palmarès : 4 Champions de France, 3 vice-champions de France et 4 3^{ème} place.

Un grand bravo à tous, fiers du C.S.S.C !!



L' ETOILE SPORTIVE BOURGETAINE (E.S.B) CHAMPION DE SAVOIE 1^{ÈRE} DIVISION



LA BELLE SAISON DU CNCB AVIRON

Cet été à Vichy, lors du 1^{er} championnat national jeunes et vétérans, le club était représenté par plusieurs embarcations. Le CNCB se retrouve, à l'issue de ce championnat, 10^{ème} au général sur un total de 201 clubs, ce qui est une très bonne performance !!



Au CNCB, ce sont les vétérans qui montrent le bon exemple ! Le club avait engagé plusieurs bateaux dont un 4+ homme en catégorie C (43 ans de moyenne d'âge) qui terminera à une belle 9^{ème} place et un 4x hommes catégorie D (50 ans de moyenne d'âge) qui finira tout simplement champion de France (Daniel Vincent, Jérôme Bandiera, Damien Combe et Michel Rollet).



Premier titre national de la saison !...de bonne augure et une belle dynamique une semaine avant les championnats de France de Libourne où là aussi le club bourgetain a largement rayonné. La délégation du CNCB, venue en nombre avec 30 rameurs répartis dans 6 embarcations, a plus que bien figuré en revenant avec 2 médailles : Le 4 barré J16 Homme s'adjuge le titre de vice champion de France et la deuxième médaille est à mettre à l'actif du 8 féminin J16 qui empoche le bronze dans une course à suspens avec une arrivée extrêmement serrée. Félicitations à tous les rameurs qui se sont bien battus et qui ont porté haut les couleurs du club .

LE CLBCK EN TRÈS GRANDE FORME

Début juillet se sont déroulés les championnats de France de canoë-kayak à Argentière la Besée dans les Hautes Alpes, près de Briançon.

Le Chambéry-le Bourget Canoë Kayak (CLBCK) dont l'objectif à moyen terme est de rentrer dans les 15 meilleurs clubs français tenait à confirmer ses bons résultats du début de saison. Objectif atteint avec notamment la confirmation de la très grande forme d'Anne-Line Triomphe, qui quelques jours seulement après s'être imposée en coupe de France de slalom en kayak monoplace, décroche le titre à Argentière...avec une bonne longueur d'avance...un grand Bravo à elle !



Autre belle satisfaction, les « anciens » du club, qui après avoir fini 2^{ème} l'an passé ont remporté avec panache les épreuves de slalom par équipe de canoë-kayak biplaces. Nicolas Dethève, Guillaume Carbon, Maxime Vallin, Gauthier Gonseth, Nil Georgel et Guillaume Gonseth (maillots rouges sur la photo de haut en bas et de gauche à droite) sont donc devenus champions de France de canoë catégorie séniors à vétérans.



ET AUSSI ...

YCBL : Une belle médaille d'argent remportée cet été sur la dernière manche du championnat de France catamaran, en terre bretonne par Mathilde Horteur et Loic Daniel (en photo avec leur entraîneur Nicolas Choulet). Fruit d'une belle saison de préparation dans un contexte club pourtant particulier (post-incendie). Aussi, Mathilde et Loic terminent l'année en beauté. Le club YCBL est très fier d'eux ! Leur parcours : de l'École de Sport à la section compétition est brillant !

LES ARCHERS DE THOMAS II : Belle moisson de médailles lors du dernier championnat de France de tir à l'arc 3D avec Enza Bénonie, championne de France benjamine arc-nu, Kévin Corvi (vice champion de France cadet tir libre) et Killian Debray (médaille de bronze minime arc-nu).



VIE ASSOCIATIVE

HANDBALL CLUB BOURGETAIN (H.B.C.B.73)



Chaque ambiance et journée phénoménale pour fêter la victoire des Bleus en finale du championnat du Monde.

Contact et informations :

TEL : 06.70.73.73.70

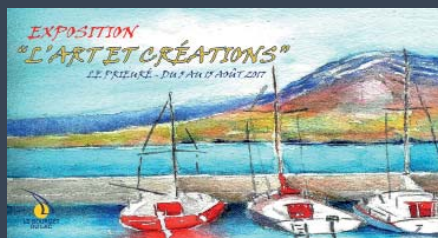
Mail : presidence@hbc73.com

[facebook@hbc73.com](https://www.facebook.com/hbc73.com)

Créé en 1998, le HandBall Club Bourgetain compte aujourd'hui près de 120 licenciés répartis sur 7 collectifs (mini-hand, - de 11, - de 13 G & F, -15 G, - de 18 G, Séniors F & H). Des moins de 9 ans aux Séniors, le HBCB permet à tous ses licenciés de pratiquer un sport collectif dans un esprit convivial avec des valeurs de respect et d'engagement. Les entraînements ont lieu à la Traverse (lundi, jeudi et vendredi), et en gymnases extérieurs (mardi et vendredi). Les matchs à domicile se déroulent au Gymnase de la Traverse le samedi après-midi pour les juniors et en soirée pour les séniors. N'hésitez pas à venir les encourager !!! Retrouvez l'agenda des matchs sur la page Facebook « Handball Club Bourgetain ».

Les collectifs juniors et seniors filles évoluent dans les championnats Départementaux ; et les séniors masculins accèdent au championnat Régional Honneur pour la saison 2017-2018.

La saison 2016-2017 s'est terminée avec des résultats à la hauteur de l'investissement bénévole des entraîneurs et encadrants : ■ Les Séniors Masculins accèdent au Championnat Régional Honneur ■ Les -17 ans G sont classés 2^{èmes} au classement Départemental ■ L'équipe 1 des -13ans est classée 3^{ème} de la Poule Excellence du Championnat Départemental ■ 9 jeunes de 2003 ont participé à la détection départementale, et 3 aux stages de détection durant la saison 2016-2017. Le club vous accueillera avec plaisir pour cette nouvelle saison et rendez-vous en 2018 pour les 20 ans du club !!



RETOUR SUR L'EXPOSITION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE BOURGETAINE « L'ART ET CRÉATIONS » QUI S'EST DÉROULÉE DU 05 AU 15 AOÛT DERNIER AU PRIURÉ

Une exposition qui s'est singularisée par sa pluridisciplinarité en nous proposant une ouverture sur différentes formes d'art, mettant ainsi en lumière la marqueterie et la sculpture sur bois, la céramique mais aussi le dessin et l'aquarelle ou encore la peinture sous toutes ses formes et sur divers supports comme la porcelaine ou les galets.





L'ÉTOILE SPORTIVE BOURGETAINE (E.S.B)

L'Étoile Sportive du Bourget du Lac est un club de football avec 150 licenciés pour la saison 2016-2017 comportant des équipes dans les catégories U6-U7, U8-U9, U11, U13, U15, U17, Féminines, Séniors, Futsal et Vétérans.



L'ESB est un club familial où le plaisir fait partie intégrante des valeurs du club. Les objectifs sont de former les jeunes pour les faire évoluer jusqu'en séniors pour ceux qui le souhaite. L'ESB est partenaire ou organise de nombreuses animations tout au long de l'année afin de permettre le bon fonctionnement du club. Tout le monde est le bienvenu pour y participer (Station Musique, Fête du club, Soirée du club, Vente de couscous et de diots, tournoi de pétanque...).



L'année 2016-2017 fut une réussite au vu des résultats avec la montée pour les 2 équipes séniors respectivement en 2^{ème} et 4^{ème} divisions départementales ainsi qu'une belle 2^{ème} place pour le futsal.

L'année 2017-2018 qui se profile permettra au club de conforter sa place dans ces divisions avec pourquoi pas une nouvelle montée. Et comme toutes les années, une place importante est donnée à la bonne humeur, à l'esprit d'équipe et à la convivialité.



Contact et informations :

TEL : 06.87.28.34.85

Mail : bettyjeanlouis@laposte.net

facebook@esb-bourgetdulac.com

31

LES PROCHAINES EXPOSITIONS

Anne Eschenlauer,
peintre-plasticienne,
met en lumière ses élèves de
« l'Atelier Matière »



Exposition au Prieuré du Bourget du lac
Les 9 & 10 septembre 2017
De 9h à 12h & de 14h à 19h Entrée libre
www.anne-eschenlauer-creations.com

EXPOSITION
au Bourget du Lac

L'Association
les Amis du Prieuré et du Patrimoine
se souvient

Rétrospective 1976-2017

Salles du Prieuré

Samedi 10 Septembre 2017
de 14h à 18h

Dimanche 17 Septembre 2017
de 10h à 18h

Du Lundi 18
au Vendredi 22 Septembre 2017
de 12h à 18h30

ACTIVITÉS CULTURELLES
AFFICHES
PARUTIONS
VIDÉO
PHOTOS
VOYAGES

ENTRÉE LIBRE



Exposition Serge Santarelli
du 29 septembre 2017
au 08 octobre 2017
Le Prieuré

INFOS PRATIQUES

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : NOUVELLES DÉMARCHES

Depuis le mois de mars dernier, les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) sont désormais traitées comme les demandes de passeports biométriques. Pour des raisons de sécurité, l'État impose de procéder à l'enregistrement des empreintes digitales du demandeur. Conséquence : seules les communes dotées par l'État des appareils prélevant les empreintes sont désormais habilitées à le faire. Pour gagner du temps au guichet, il est vivement conseillé de remplir une pré-demande de CNI (carte nationale d'identité) en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>. A noter que les nouvelles cartes sont valables 15 ans et qu'elles demeurent gratuites, sauf en cas de perte ou de vol. Votre nouvelle carte d'identité sera retirable dans la mairie où vous avez déposé la demande.



- ➔ Mairies équipées les plus proches du Bourget-du-Lac : La Motte Servolex / Chambéry / Aix-les-Bains
Infos Mairie du Bourget-du-Lac : 04.79.26.12.12 ou www.lebourgetdulac.fr

DU 25 OCTOBRE AU 05 NOVEMBRE 2017 LE BROYEUR À VÉGÉTAUX REVIENT SUR LA COMMUNE



Dans l'objectif de réduire les quantités de déchets végétaux déposées en déchetteries et de lutter contre la pratique du brûlage, Grand Lac a souhaité sensibiliser les particuliers aux techniques alternatives permettant de valoriser certains végétaux à domicile. Outre la promotion du compostage, du paillage et du mulching avec la tonte, le broyage vient compléter le panel d'actions possibles et à la portée de tous.

MISE À DISPOSITION DU BROYEUR SUR NOTRE COMMUNE :

Désormais utilisé par beaucoup de bourgetains, le broyeur sera remis à disposition à titre gracieux aux habitants (particuliers uniquement) ainsi qu'aux services techniques communaux.

Il sera présent au Bourget-du-Lac du mercredi 25 octobre au dimanche 05 novembre 2017.

Pièces à fournir : ● une attestation d'assurance en Responsabilité civile et en dommage ● un justificatif de domicile ● un chèque de caution de 1000 € ● un contrat de réservation signé au bureau des Services Techniques

- ➔ Plus de renseignements auprès du service déchets de Grand Lac du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h au 04.79.61.81.58 ou auprès des services techniques de la Mairie du Bourget-du-Lac au 04.79.26.12.12

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE



Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Cette déclaration participe à : ● la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ● la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ● la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

CAMPAGNE DE RECENSEMENT

Près de 1,2 million d'habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes vont être recensés lors de la campagne 2017-2018. Elle mobilisera sur son territoire environ 3000 agents. Pour notre commune, elle débutera le 18 janvier pour s'achever le 18 février 2018.

Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population (construction d'écoles, de crèches, de logements, développement des moyens de transport...). Il est donc essentiel que chacun y participe ! Se faire recenser est un geste civique obligatoire, simple et utile à tous.

Sept agents recenseurs de la Ville, identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et signature du maire, se présenteront à votre domicile afin de vous remettre une notice explicative sur laquelle figurent vos identifiants permettant de vous recenser en ligne. Rendez-vous alors sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous devrez remplir les formulaires papier. Il vous sera alors remis une feuille de logement et un bulletin individuel pour toute personne vivant au sein du foyer recensé. L'agent recenseur sera là pour vous aider à remplir ces documents si nécessaire. Lors d'une seconde tournée ou d'un rendez-vous fixé, il récupérera les imprimés complétés et signés. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel. La participation de chacun est essentielle. La loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

RECENSEMENT
de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Le recensement par internet, c'est plus pratique !
www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple

Insee & votre commune



La commune recrute 10 agents recenseurs : merci d'adresser votre candidature (CV et Lettre de motivation) par voie postale ou par mail (mairie@lebourgetdulac.fr) avant le 30 septembre 2017. Plus de renseignements auprès du service des ressources humaines au 04 79 26 12 15.

GRAND LAC
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LAC DU BOURGET

Dans ce bac **UNIQUEMENT** en vrac

Toutes les bouteilles et flacons en plastique

Les cartonnettes

Les emballages métalliques vides

Les briques alimentaires

Les journaux, magazines

Les publicités, catalogues, livres et cahiers

Les courriers, enveloppes, impressions

SONT INTERDITS

serviettes en papier, essuie-tout

sacs, films et blisters

pots, barquettes, polystyrène

verre

INFO RECYCLAGE

Le Bourget-du-Lac est passé depuis cet été à une collecte bi-flux (papier et emballages séparés) à une collecte multimatériaux (papier en mélange avec les emballages).

Les conteneurs bleus papiers ont donc été reconfigurés en conteneurs jaunes sur l'ensemble des communes Grand Lac avec pour objectif :

- optimiser le dispositif en place en homogénéisant les circuits de collecte
- favoriser le geste de tri des habitants en le simplifiant.

Pour rappel, dans le conteneur jaune, vous pourrez désormais déposer en vrac : • les bouteilles et les flacons en plastique • les petits cartons • les briques alimentaires • les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, aérosols, ...) • les journaux, prospectus et magazines, les papiers de bureau.

Concernant les papiers, nous vous rappelons que **TOUS** les papiers se trient et se recyclent. Il suffit de les déposer dans le bon conteneur. Attention toutefois aux papiers salis comme les papiers d'hygiène (mouchoirs, serviettes en papier etc.) et les papiers au contact d'aliments (viande, poisson, fromage, etc.). Ils se jettent avec les ordures ménagères résiduelles.



INFO AFFOUAGE : Suite aux inscriptions à l'affouage pour la période 2017 / 2019, le tirage au sort des lots aura lieu le samedi 07 octobre à 9h00 à l'entrée de la nouvelle piste. La présence de toutes les personnes inscrites est obligatoire. En cas d'empêchement ou pour toute question relative, vous pouvez joindre le technicien de l'ONF au 06 24 97 31 71.

AGENDA

SEPTEMBRE 2017



07 septembre - 10h00
Commémoration Guynemer
Place d'armes Savoie Technolac



du 09 au 11 septembre
Exposition : Anne Enschenlauer met
en lumière ses élèves de "l'Atelier
Matière" au Prieuré (voir p.31)



09 septembre à partir de 14h00 :
Forum des associations et Accueil
des nouveaux arrivants à l'Espace
Culturel la Traverse



14 au 16 septembre - 20h00
Tournoi d'improvisation théâtrale à
l'Espace Culturel la Traverse (p.24)



du 16 au 22 septembre
Exposition : " Les Amis du Prieuré et
du Patrimoine Rétrospective 1976-
2017 " au Prieuré (voir p.31)



16 septembre - 18h00
Concert Chansons en 3 B (Bar-
bara Brel Brassens) dans la Cour
d'honneur du Prieuré (voir p.24)



16 et 17 septembre : Journées eu-
ropéennes du Patrimoine au Prieuré,
Château de Thomas II, Eglise St Lau-
rent et à l'Observatoire des oiseaux



22 et 23 septembre - 20h30
Spectacle de cirque aquatique
Métamorph'O sur la plage du
camping de l'île aux Cygnes (p.25)



26 septembre - 20h00
Spectacle conférence humoristique
"Être parents mieux vaut en rire !" à
l'Espace Culturel la Traverse (p. 15)



du 29 septembre au 8 octobre
Exposition Serge Santarelli
au Prieuré (voir p.31)

OCTOBRE 2017

1^{er} octobre
Fête de la Courge au four des
Cachouds (voir programme p.25)



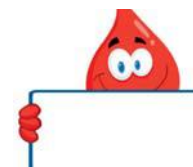
1^{er} octobre - de 09h00 à 12h00
Fête de la pomme : vente de jus de
pommés sur la place de l'Eglise
(voir p.25)



7 octobre
Course de caisses à savon sur la
route de Serraz



10 octobre - à partir de 16h00
Collecte de sang
à l'Espace Culturel la Traverse



11 octobre - 16h30
"Big bang" : spectacle pour les
enfants de 3 à 8 ans au Prieuré
(voir p.19)



12 octobre - 18h00
Apéro lectures
à la Bibliothèque municipale



13 octobre - 20h00
Arts du cirque :
« Qui dirige le monde ? »
à l'Espace Culturel la Traverse



17 octobre - 19h00
Conseil municipal en Mairie
Salle Dent du Chat



19 octobre - 20h00
Pièce de théâtres « Pigments »
à l'Espace Culturel la Traverse

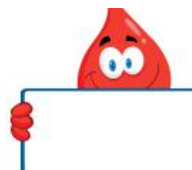


22 octobre
Grand Trail du Lac
départ Espace Culturel la Traverse





04 novembre - 17h00
Spectacle familial : "les Spécimens"
à l'Espace Culturel la Traverse



07 novembre - à partir de 16h00
Collecte de sang
à l'Espace Culturel la Traverse



11 novembre - 10h00
Commémoration de l'armistice du
11 novembre 1918
Place du Souvenir



11 et 12 novembre
Bourse aux skis
à l'Espace Culturel la Traverse



du 14 au 20 novembre
Exposition Bernard Vincent
au Prieuré



15 novembre - 20h00
"Homaj à la chanson française"
à l'Espace Culturel la Traverse



20 novembre - 19h30
Apéro Art/Science
à l'Espace Culturel la Traverse



21 novembre - 19h00
Conseil municipal en Mairie
Salle Dent du Chat



24 novembre - 20h00
Théâtre - Comédie : "le Bonheur"
à l'Espace Culturel la Traverse



du 24 au 26 novembre
Exposition d'Anne-Lise Billot
au Prieuré



30 novembre - 20h00
Musique - Cabaret :
"Les Cocottes se soignent"
à l'Espace Culturel la Traverse

VIE MUNICIPALE

DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION)

Les prochains conseils municipaux se dérouleront à 19h00,
Salle de la Dent-du-Chat, en Mairie, les :

- Mardi 17 octobre
- Mardi 21 novembre
- Mardi 19 décembre



La Mairie du Bourget-du-Lac est ouverte :

- du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- le samedi de 9h00 à 12h00

Les rencontres avec Madame le Maire sont sur
rendez-vous le mercredi matin (*merci de contacter le
secrétariat au 04.79.26.12.01*).

Donnez-nous votre avis

Ce numéro vous plaît ? Certaines infos vous manquent ?

Faites-nous part de vos retours sur : service.communication@lebourgetdulac.fr

Retrouvez également toute l'actualité du Bourget-du-Lac en direct sur :

www.lebourgetdulac.fr et [facebook@lebourgetdulac](https://www.facebook.com/lebourgetdulac)



MAIRIE DU BOURGET-DU-LAC



7 rue des écoles
73370 Le Bourget-du-Lac



04.79.26.12.12



mairie@lebourgetdulac.fr

www.lebourgetdulac.fr



Facebook / ville du Bourget-du-Lac